

# Le Communiqué du Conseil des ministres du 09 mai 2018

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 09 mai à 10 h, au Palais de la République.

Entamant sa communication sur la 13ème Biennale de l'Art africain contemporain « DAK'ART 2018 » et la promotion des industries culturelles, le Chef de l'Etat adresse ses félicitations au Ministre de la Culture et à l'ensemble des participants pour la bonne organisation de la cérémonie d'ouverture, ainsi que le déroulement des expositions et manifestations programmées sur les différents sites retenus marqués par un professionnalisme remarquable.

Ainsi, le Président de la République magnifie la renommée mondiale et la régularité de la Biennale, évènement culturel national et continental qui valorise davantage l'Art Africain contemporain sur les marchés internationaux spécialisés.

En outre, le Chef de l'Etat exhorte le Gouvernement, la communauté culturelle nationale et africaine, dans un élan de partenariat gagnant-gagnant, à poursuivre, outre les investissements intensifs en faveur des infrastructures et de la logistique, les efforts de formation et d'organisation, de détection et d'encadrement des artistes afin d'asseoir une industrie culturelle de pointe, au service des acteurs du secteur, mais aussi du rayonnement du Sénégal et de l'Afrique.

Poursuivant sa communication autour de l'optimisation du potentiel touristique national et de la consolidation de la relance durable et globale du secteur, le Président de la République demande au Gouvernement d'intensifier la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre l'érosion côtière. A cet effet, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de procéder, dans les meilleurs délais, au lancement des travaux de protection du littoral.

En outre, le Président de la République invite le Gouvernement, à veiller à la mutualisation des programmes et actions afin d'optimiser, en termes de richesses et d'emplois créés, le potentiel touristique du Sénégal, à la relance de la destination Casamance, et à l'émergence de nouveaux pôles touristiques au niveau des îles du Saloum, du Sénégal Oriental, de la Petite Côte (Pointe Sarène, Joal Finio).

Enfin, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à développer la formation professionnelle aux métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration et à accélérer les financements d'accompagnement aux acteurs privés nationaux du secteur.

Appréciant par ailleurs le partenariat entre l'Etat et les Organisations professionnelles du secteur du numérique, le Président de la République demande au Premier ministre de veiller, d'une part, à la mise en œuvre des décisions et recommandations du 1er Forum national sur le Numérique tenu le 15 mars 2018 et d'autre part, au renforcement du partenariat entre l'Etat et les organisations professionnelles, afin d'asseoir l'innovation et la valorisation optimale du potentiel national.

Le Chef de l'Etat a terminé sa communication sur son agenda diplomatique.

Le Premier ministre, dans son compte rendu de la coordination de l'activité gouvernementale, a fait part au Conseil des conclusions issues du Conseil interministériel, consacré à la campagne agricole et des mesures arrêtées lors de la réunion qu'il a présidée autour de la situation des populations impactés par le projet du Train Express Régional (TER).

Le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait une communication sur les travaux préventifs de raccordement du nouveau dispositif de protection anti-bélier. Cet arrêt programmé s'inscrit dans le cadre de la sécurisation des ouvrages névralgiques du système d'alimentation en eau potable de la région de Dakar.

Les travaux qui démarrent le 12 mai 2018 pour une durée de 2 jours, ne manqueront pas de causer des perturbations dans l’approvisionnement en eau des populations. Aussi, le gouvernement a pris toutes les dispositions pour accompagner les populations de Dakar et celles des autres localités impactées, par des mesures palliatives, notamment, un dispositif de distribution par camion-citerne et l’optimisation de la distribution, pendant les jours où celle-ci sera perturbée.

Le ministre de l’Environnement et du Développement durable a fait une communication sur le suivi et la programmation des activités du secteur, notamment sur l’avenir du Parc national de Niokolo Koba.

Le ministre en charge du Suivi du PSE a fait le point sur les projets et réformes.

Tirant les conclusions du débat général, le Chef de l’Etat, après avoir pris connaissance des recommandations formulées lors du Conseil interministériel sur la campagne agricole, décide d’augmenter de 10 milliards le montant initialement proposé, portant ainsi le financement de la prochaine campagne à 50 milliards. Le Président de la République réaffirme par cette décision exceptionnelle, son ambition de doter notre pays, d’une agriculture compétitive, diversifiée et durable pour l’émergence économique du Sénégal.

Enfin, appréciant la note « Progrès satisfaisant » décernée au Sénégal lors de l’évaluation de l’Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), le Chef de l’Etat se félicite de la consécration de notre pays comme un modèle du genre par l’Organisation internationale qui surveille la gouvernance des industries extractives.

Dès lors, le Président de la République exhorte le Gouvernement à poursuivre les efforts entrepris, qui valent à notre pays, d’occuper le rang de premier africain et troisième au monde, à obtenir cette note, après les Philippines et le Timor Leste, dans le cadre de l’instance qui édicte les normes mondiales en matière de gouvernance des industries extractives.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a examiné et adopté :

- le projet de décret portant organisation du Ministère des Sports.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Oumar SARR est nommé Président du Conseil d’Administration de la Société sénégalaise de Réassurance (SEN-RE) ;
- El Hadji Ibrahima NDIAYE est nommé Président du Conseil d’Administration de la Société de Télédiffusion du Sénégal (TDS – SA) ;
- Monsieur Albé NDOYE, est nommé Président du Conseil d’Administration de la Société nationale d’Assurance Conseil (SONAC).

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Porte-parole